

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 766/2017
Date: 16 août 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2017.STA.731
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Christian Hadorn, Ochlenberg, avec effet au 30 septembre 2017.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Monsieur **Samuel Leuenberger**, né en 1962, Wangenstrasse 1, 4913 Bannwil, inscrit sur la liste 1, UDC, dans le cercle électoral de Haute-Argovie,

élu au Grand Conseil au 1^{er} octobre 2017.

Le présent arrêté sera publié dans les feuilles officielles cantonales.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat
- Grand Conseil